

EBM - EXPERTISE BIM MANAGEMENT

Activités professionnelles	Compétences	Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
ACTIVITE 1 : PILOTAGE DE PROJET	<p>Analyser le projet de construction global pour établir une stratégie générale et des choix de développement de la mission et pour proposer une suite de processus, des méthodes de travail tout au long de la conception, de la construction et de l'utilisation du bâtiment.</p> <p>Effectuer des « analyses/contrôles/visualisations » pour obtenir une meilleure qualité et détecter des problèmes avant la mise en chantier, cartographier les risques techniques et fonctionnels afin d'estimer leur criticité (pertinence et gravité).</p> <p>Coordonner les différentes équipes en préconisant les outils BIM adaptés au projet, en rédigeant les protocoles d'échanges de données, en renforçant la cohésion et le travail collaboratif des équipes.</p>	<p>Le candidat identifie et qualifie correctement le contexte, les enjeux et les aspects stratégiques du projet de construction global, pour proposer des méthodes de travail tout au long de la conception, de la construction et de l'utilisation du bâtiment.</p> <p>La pertinence des « analyses/contrôles/visualisations » pour obtenir une meilleure qualité et détecter des problèmes avant la mise en chantier.</p>	<p>Dans les différents projets et les études de cas, sont évalués par l'intermédiaire d'une soutenance orale de 15 mn devant un jury de professionnels, et écrite par rédaction d'une vingtaine de page minimum d'une présentation du projet.</p> <p>Le jury évalue la présentation orale en fonction de la grille d'évaluation préalablement définie. La grille d'évaluation reprend les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> les outils, les méthodes, et la qualité de l'analyse du contexte. -La rigueur méthodologique -Les outils utilisés -La qualité de la démarche utilisée -L'aisance à l'oral, clarté de l'exposé -Le respect des délais de présentation -La présentation écrite est évalué sur la qualité rédactionnelle et synthétique et sa cohérence par rapport à la présentation orale . <p>Les deux notes sont cumulées.</p>
ACTIVITE 2 : PRODUCTION	<p>Assurer le suivi de chantier avec une maquette numérique, en rédigeant les standards BIM, créant et effectuant la maintenance des fichiers gabarits, enfin en établissant un cahier des charges numérique (au plus proche du cahier des charges bâtiment).</p> <p>Gérer les imports et exports des fichiers au format IFC (Industry Foundation Classes) pour assurer l'interopérabilité entre les logiciels utilisés par les différents acteurs, et gérer la structuration des données et la compilation des flux d'information, traçant les informations dans la maquette numérique et vérifiant la cohérence entre les différents fichiers.</p> <p>Organiser la communication entre les différents acteurs, animant les réunions, assurant les comptes-rendus, gérant les éventuels conflits et assurant le support technique logiciel et matériel, (plugins, environnements, hardware, licences...).</p>	<p>La maquette numérique BIM doit utiliser des données adaptées aux niveaux de détails requis, fiables, traçables, documentées, de qualité adéquate et suffisante, représentatives de l'environnement existant du projet constructif.</p> <p>La maquette numérique BIM et les données qui l'accompagnent, doit répondre aux besoins exprimés par l'ensemble des acteurs.</p> <p>La production des modélisations doit être conforme aux cahiers des charges du Maître d'ouvrage et/ou des autres intervenants, dans le respect des pratiques et de l'éthique professionnelles de tous les intervenants de l'opération.</p>	<p>L'objectif est de modéliser un projet à l'aide d'un logiciel et dans le respect des objectifs exprimés, le candidat sera évalué sur l'utilisation des logiciels du marché actuel du bâtiment à l'aide d'un questionnaire professionnel comprenant entre 40 et 100 questions, 1 point par réponse correcte, et donnant lieu à 4 niveaux de certification.</p> <ul style="list-style-type: none"> •INITIAL : 1/39 •OPERATIONNEL : 40/64 •AVANCE : 65/84 •EXPERT : 85/100 <p>L'ensemble de ces questions concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> les actions que le candidat engage sur la maquette qui doivent respecter le processus BIM défini. Le niveau de connaissances et de maîtrise des outils. La pertinence dans le choix des outils et des méthodes utilisées.
ACTIVITE 3 : SUIVI, GESTION DE L'ENTRETIEN DU BATIMENT	<p>Accompagner le Maître d'ouvrage (MOA) sur le processus et la définition des objectifs BIM, élaborant les outils de communication, présentant les projets d'architecture avec la maquette numérique, et les simulations en vue de présentations et enfin réalisant la maquette numérique globale pour suivre l'entretien du bâtiment.</p> <p>Contribuer à la gestion financière de la maquette, développant les usages de la maquette BIM pour les travaux, la maintenance et l'exploitation du bâtiment, établissant les documents contractuels incluant le BIM, et élaborant la convention BIM (charte).</p>	<p>La pertinence d'un cahier des charges numérique (au plus proche du cahier des charges bâtiment), et de la rédaction de standards BIM pour effectuer la maintenance de fichiers gabarits.</p> <p>La cohérence entre les différents fichiers, pour assurer l'interopérabilité entre les logiciels utilisés par les différents acteurs, et gérer la structuration des données et la compilation des flux d'information.</p> <p>Le candidat fait preuve de maîtrise de la communication entre les différents acteurs, de l'animation des réunions, des comptes-rendus, et la maîtrise de la gestion des conflits.</p>	<p>Le candidat présente au jury ses travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle. La mise en situation intervient à la suite d'une mise en application des connaissances acquises par le candidat, celle-ci est réalisée selon le dispositif de mise en œuvre établi dans le référentiel de certification détaillé, qui est mis à la disposition de chaque candidat.</p> <p>Le candidat présente un cahier des charges numérique, ce dernier doit respecter et promouvoir les valeurs de déontologie et d'éthique professionnelle. La conduite du projet définit dans le cahier des charges doit être claire et cohérente et tenir compte de l'ensemble des acteurs ,et de leurs outils, qui prennent part à un projet de maîtrise d'ouvrage.</p>